

Étude territoriale

L'agriculture en Haute-Loire

L'agriculture en Haute-Loire constitue une force économique de premier plan. Uniformément répartie sur l'ensemble du département, elle occupe près de la moitié de sa surface. Elle affirme ainsi sa vocation naturelle à utiliser, entretenir et occuper l'espace, et faire vivre le territoire. Malgré la baisse du nombre d'exploitations agricoles et des revenus faibles, les productions se sont diversifiées tout en étant dominées par la production de lait de vache. De nombreuses démarches de valorisation coexistent sur ce territoire.

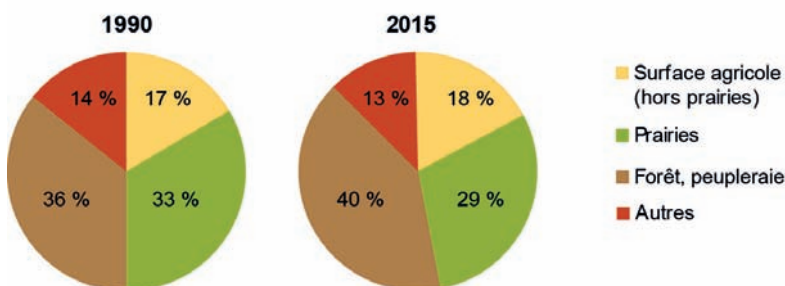
Un département montagneux dominé par l'herbe et la forêt

Le département de la Haute-Loire est avant tout une zone de montagne. Les deux tiers de son territoire se situent au-dessus de 800 mètres d'altitude. Le relief, qui culmine à 1 753 mètres au mont Mézenc, est constitué de trois bandes montagneuses que séparent les vallées de l'Allier et de la Loire. L'Allier serpente à l'ouest entre la Margeride et le Devès avant de déboucher dans la plaine de Brioude. La Loire alterne les sections de gorges et les petits bassins sédimentaires du Puy, de l'Emblavez et de Bas-Monistrol.

Selon le classement des communes en zones défavorisées, défini par la loi Montagne, 245 communes sur 257 sont classées entièrement en zone de montagne, 4 partiellement et les 8 dernières en zone défavorisée simple.

En 2015, l'agriculture maintient son emprise sur les sols et permet la mise en valeur de 235 600 hectares, soit presque la moitié de la surface totale du département. En 25 ans, la forêt s'est développée pour atteindre 40 % du territoire avec plus de 200 000 ha. Les surfaces artificialisées représentent quant à elles 32 700 ha.

L'occupation du sol allilgérien



Source : Statistique Agricole Annuelle



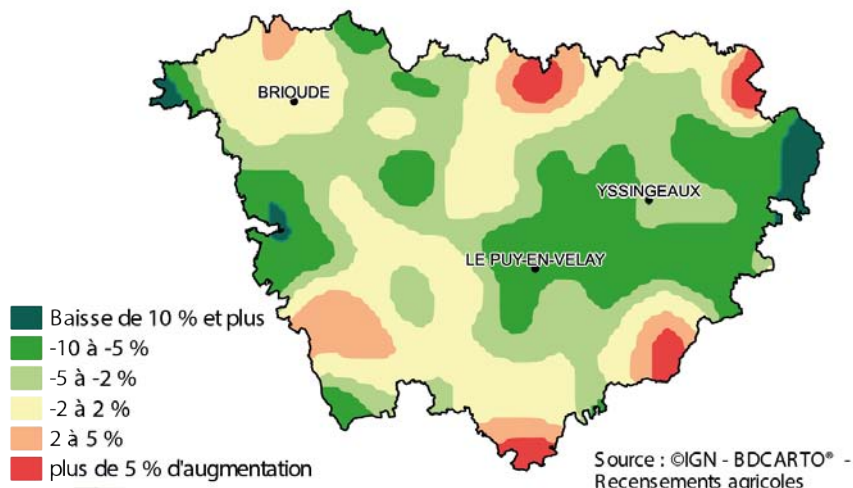
Vue sur le mont Mézenc

De 2000 à 2010, l'ensemble des surfaces agricoles a diminué de 2,3 %, soit 540 hectares de moins en moyenne par an. Cette diminution globale cache cependant des disparités infra-départementales. Ainsi, sur le secteur de la Chaise-Dieu, l'espace libéré a été en grande partie reconquis par la forêt. L'espace agricole a été réduit par la forte progression de l'urbanisation (Yssingelais à l'est du département, bassin du Puy, Brioude) ou le développement d'activités économiques (industries du plastique sur l'est du département).

Des exploitations qui s'agrandissent,

En 2010, le département comptait 5 114 exploitations agricoles (dont 4 423 ayant fait une déclaration de surfaces dans le cadre de la Politique Agricole Commune - PAC), soit une baisse annuelle de 2,3 % depuis 2000, semblable à celle de la région. L'agrandissement des exploitations se poursuit avec en moyenne 45 hectares de superficie agricole, soit 8,5 hectares de plus qu'en 2000. Plus faible que le niveau français (55 ha en 2010), cette moyenne est proche de la valeur d'Auvergne-Rhône-Alpes (46 ha). Le nombre de déclarations PAC est passé de 4 423 en 2010 à 4 000 en 2016. Parallèlement, bien que le statut d'exploitant individuel domine (80 %), la forme sociétaire gagne du terrain et dépasse le millier en 2010. Les Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) constituent presque les deux tiers des sociétés. La taille moyenne d'une exploitation individuelle est de 32,5 hectares contre 95 hectares quand elle est sous forme sociétaire.

Forte disparité dans l'évolution de la Surface Agricole Utilisée (SAU) entre 2000 et 2010



et peu d'installations...

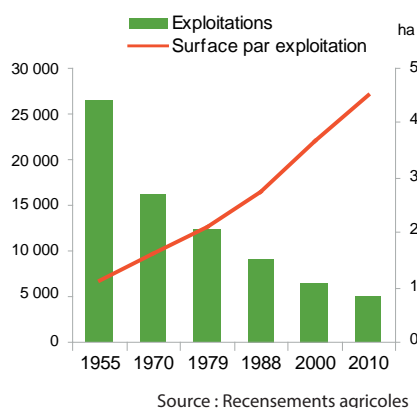
L'âge moyen des chefs d'exploitation était de 48,6 ans en 2010, 2 ans de plus qu'en 2000, mais reste avec le Cantal le plus bas de la région (50,5 ans en Auvergne-Rhône-Alpes). Pour autant, la part des chefs de cette génération ayant déclaré ne pas avoir ou ne pas connaître de successeur au recensement agricole de 2010 est la plus importante dans la région (77 % contre 69 %). Les exploitants issus du « baby-boom » de la fin de la seconde guerre mondiale arrivent à l'âge de la retraite. Les départs vont s'amplifier dans les prochaines années et le renouvellement des exploitants devient crucial. Malgré un déficit du renouvellement des installations, sur les six dernières années, trois jeunes de moins de quarante ans sur quatre s'installent avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) : 38 dossiers acceptés en 2015 et 50 en 2016.

En 2010, l'ensemble des actifs permanents représentait 8 973 personnes, équivalent à 6 550 personnes à plein temps pendant une année (UTA). Ce volume de travail représente en moyenne 1,3 UTA par exploitation. Le recul du nombre d'actifs entre 2000 et 2010 continue de s'accroître avec une baisse de 6 % observée depuis cinq ans (données MSA).

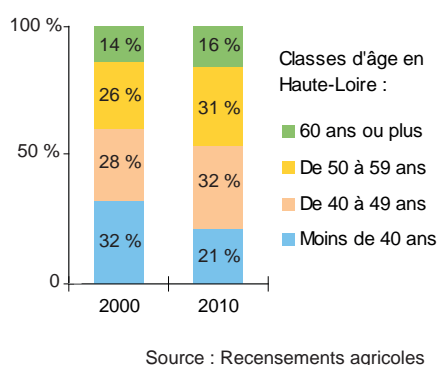
Le niveau de formation s'est élevé en Haute-Loire. La part des chefs sans formation initiale ou de niveau primaire (22 %) est parmi les plus faibles de la région (24 %). Malgré tout, 53 % des chefs possèdent un diplôme agricole contre 49 % en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus des trois quarts des exploitations sont tournées vers l'élevage d'herbivores. Moins d'un emploi sur dix est orienté en grandes cultures sur 3 % de la surface agricole du département.

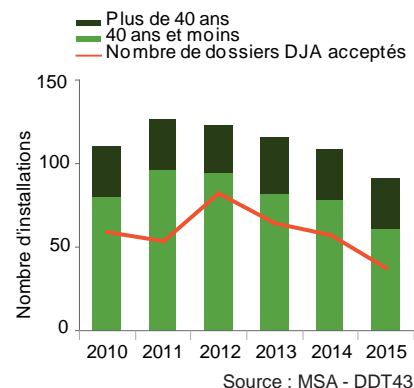
Des exploitations plus grandes et moins nombreuses



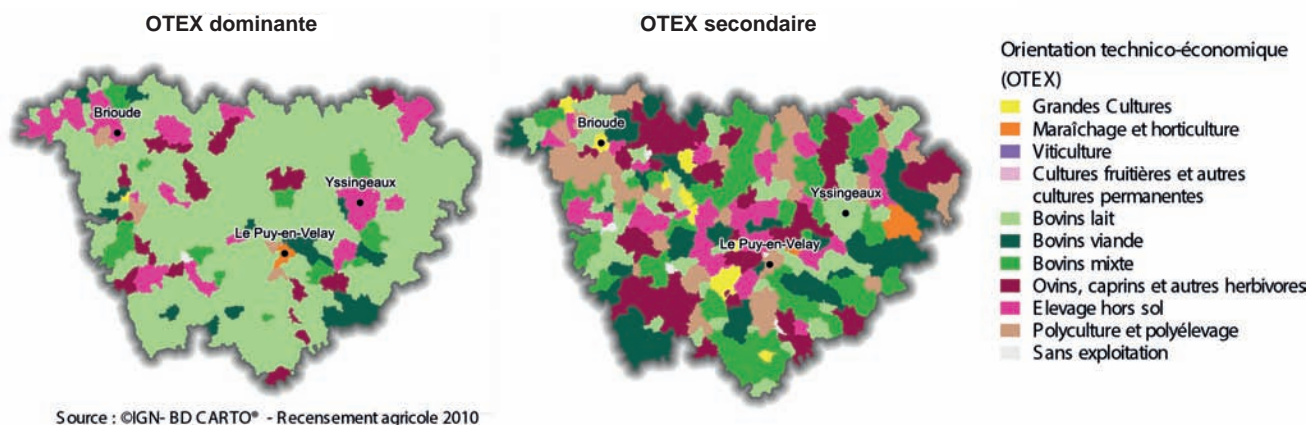
Moins de jeunes et plus de 40 à 60 ans



Des installations moins nombreuses



L'élevage herbivore domine parmi une grande diversité de production



Les OTEX constituent un classement des exploitations selon leur production principale. La détermination de l'OTEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient qui exprime un potentiel de chiffre d'affaires hors aides et subventions d'exploitation. Ces coefficients sont établis par région et sont exprimés en euros par hectare ou tête d'animal. La Production Brute Standard (PBS) des différentes productions végétales et animales permet de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son OTEX. Les OTEX dominante et secondaire sont déterminées à partir des deux plus forts niveaux de PBS de chaque commune.

Pour en savoir plus sur les OTEX et la PBS : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

Une production diversifiée dominée par le lait

La production de lait de vache est la plus importante du département mais également de la région et plus généralement du sud de la France, avec un effectif de 76 100 têtes pour une production de 407 000 millions de litres, valorisée à 143 millions d'euros en 2015. En matière de transformation, la Haute-Loire se caractérise par la production de fromages de grande consommation et de bonne notoriété (raclette Riches Monts ou Saint-Agur). Vient ensuite la production de viande bovine, constituée pour près des deux tiers de sa valeur par les « gros bovins » et un tiers par les « veaux de boucherie ». Le troupeau bovin allaitant (35 900 têtes)

continue de se substituer progressivement au cheptel laitier.

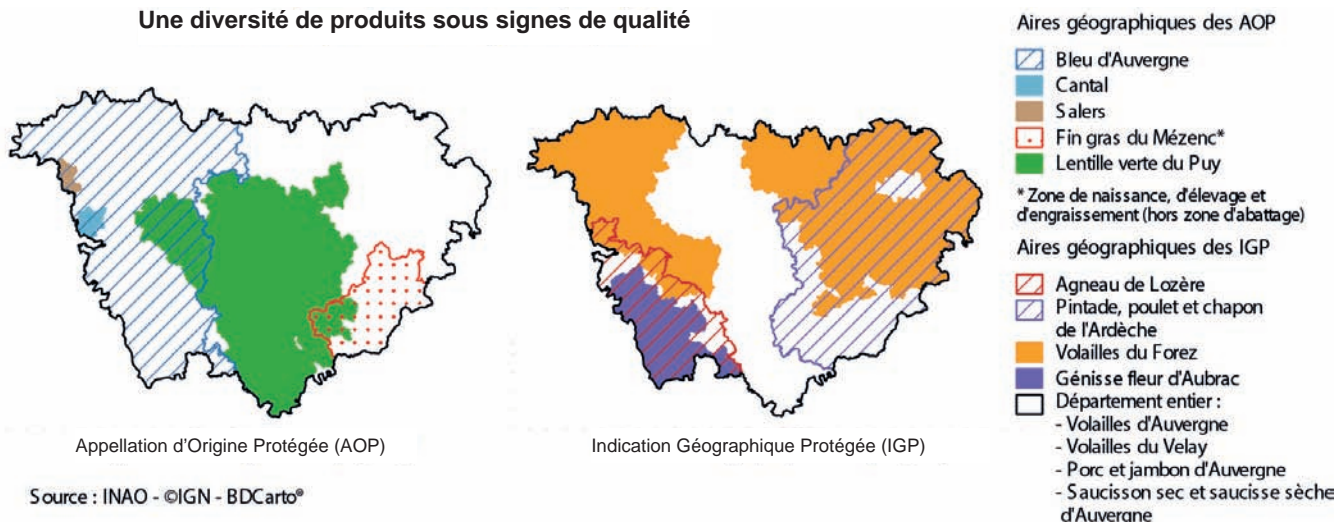
La production ovine conserve une relative importance dans l'occupation du territoire avec 166 900 têtes (2^e département de la région) et dans le maintien d'une activité agricole, notamment dans les zones difficiles à exploiter comme en Margeride.

Les productions végétales sont quant à elles, constituées de cultures pour l'essentiel auto-consommées pour l'alimentation animale. Outre les fourrages, les céréales occupent près de 35 000 ha, dont 40 % de blé tendre. Par ailleurs, la production de lentilles vertes du Puy, sous Appellation d'Origine Protégée (AOP), est une spécificité du département. Elle procure une source de revenus complémentaires à 710 producteurs, sur 3 700 hectares

en 2016. Enfin, depuis les années 1990, une filière de production de petits fruits rouges (fraise, framboise, myrtille, groseille, mûre et cassis) s'est structurée, puis diversifiée. En 2015, 44 producteurs ont fourni 1 000 tonnes de fruits rouges dont plus de la moitié en fraises.

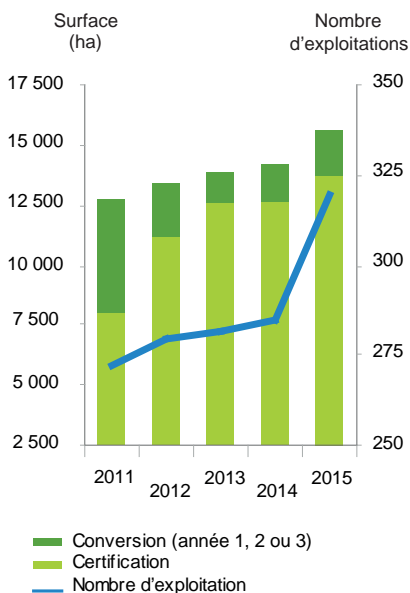
De nombreuses démarches de valorisation existent et se développent sur le territoire départemental, à l'image des productions de génisses et de mâles, telles que la limousine « tendre saveur » et les veaux de boucherie « Le Vedelou » sous label rouge ou le bœuf « Fin gras du Mézenc » sous AOP. Il existe également une production d'agneaux sous label rouge. Enfin, d'autres sont en cours de valorisation comme le bœuf de Haute-Loire ou le porc de Haute-Loire.

Une diversité de produits sous signes de qualité



L'agriculture biologique poursuit sa progression puisqu'en 2015, la Haute-Loire compte 319 exploitations engagées (+ 12 % par rapport à 2014) sur les 4 219 que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 80 conversions sont engagées en 2016. Avec 9,5% de la surface régionale dédiée au bio (15 670 ha engagés), le département se positionne à la 4^e place de la région. Cette surface représente un peu moins de 7 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) départementale. Le lycée agricole de Brioude Bonnefont s'est d'ailleurs engagé dans cette démarche sur sa filière ovine et volaille.

L'agriculture biologique se développe

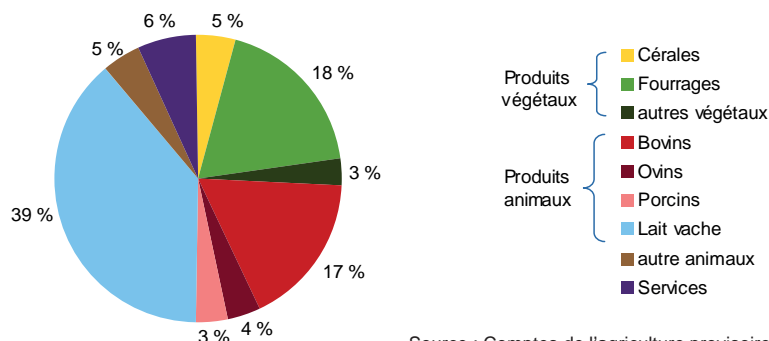


Source : Agence BIO

Des revenus faibles, soutenus par les aides de la PAC

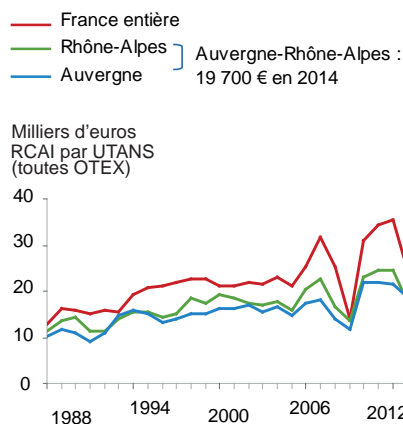
Entre 2012 et 2014, le résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par Unité de Travail Annuelle Non Salariée (UTANS) s'élève en moyenne à 19 093 €. Une exploitation auvergnote dispose d'un revenu 35 % plus faible que le niveau français (24 490 €), mais proche du niveau régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (19 700 €).

La valeur de la production auvergnote dominée par le lait de vache



Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2015

Des revenus agricoles systématiquement plus faibles qu'au niveau national

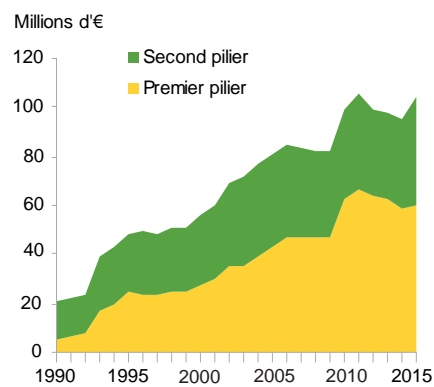


Source : Réseau d'Information Comptable Agricole

Pour 2015, 1^{ère} année de mise en œuvre de la nouvelle PAC, 102 millions d'€ d'aides ont été versés à 4 025 exploitations. En complément, sont attribuées des aides spécifiques (bâtiments d'élevage : 7,5 millions, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : 2,5 millions, aides jeunes agriculteurs : 1 million) et des aides conjoncturelles (calamités agricoles, plan de soutien à l'élevage).

Par rapport à 2014, il apparaît que le département de Haute-Loire a bénéficié d'une revalorisation des aides de 15 % qui devrait se poursuivre jusqu'en 2019.

Forte proportion du second pilier dans les aides agricoles



Source : SSP - Agence de Services et de Paiement



Vaches laitières

Clotilde Meyronneinc

(SRISSET DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)

Jean-Luc Fournadet

(Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Gilles Pelurson
Rédacteur en chef : Seán Healy
Composition : SRISSET Auvergne-Rhône-Alpes
Crédits photos : ©DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Prix : 3,50€
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2494-2847 (Imprimé)

©AGRESTE 2017

5 100
EXPLOITATIONS



8 970
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRIQUES

**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

5 ÉTABLISSEMENTS
DONT
3 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



1 400 ÉLÈVES
330 APPRENTIS

98 %
DU DÉPARTEMENT
EN ZONE **MONTAGNE**

28 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉ
PAR DES SURFACES
TOUJOURS EN HERBE



4ÈME FORÊT DE
LA RÉGION AVEC
40 % DE SURFACES
BOISÉES



83 % DE LA RÉCOLTE
DESTINÉS AU BOIS
D'ŒUVRE

LA FERME HAUTE-LOIRE



PRINCIPALES PRODUCTIONS
(PART DES SURFACES OU
DES EFFECTIFS EN RÉGION)

LÉGUMES SECS

36 %

OVINS

18 %

VACHES LAITIÈRES

15 %

PORCINS **12 %**

PETITS FRUITS **9 %**

SURFACES EN HERBE **9 %**

CHEPTEL

169 000 OVINS

78 000 VACHES

LAITIÈRES

36 000 VACHES

ALLAITANTES

69 000 PORCINS

12 000 CAPRINS

LAIT DE VACHE :

400 MILLIONS DE LITRES

LAIT DE CHÈVRE :

4 MILLIONS DE LITRES



LENTILLES :

4 000 HA

25 % DE LA PRODUCTION
DE FRANCE

FILIÈRES QUALITÉ

3 AOP

5 IGP

300 EXPLOITATIONS

EN **BIO**

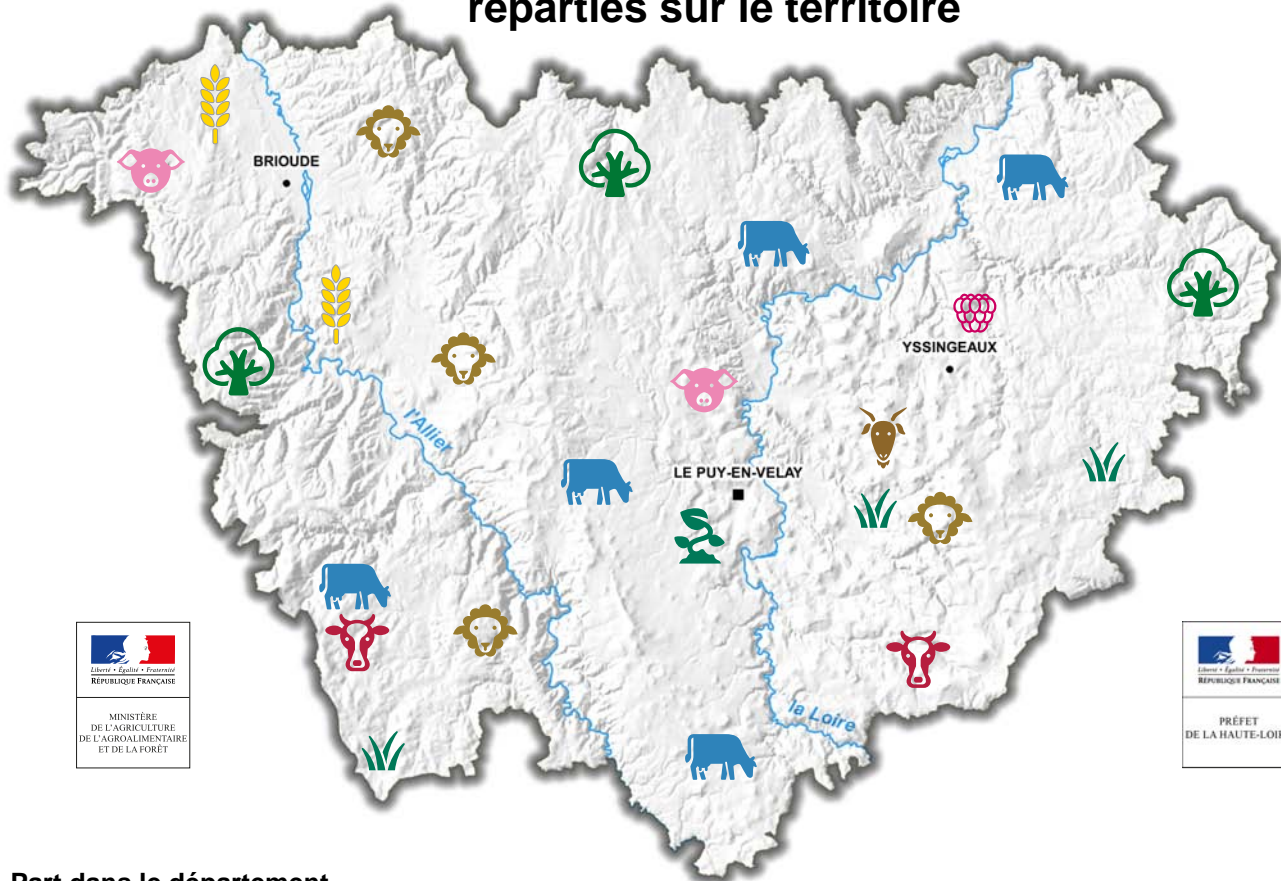
10 % DE LA SURFACE

BIO DE LA RÉGION

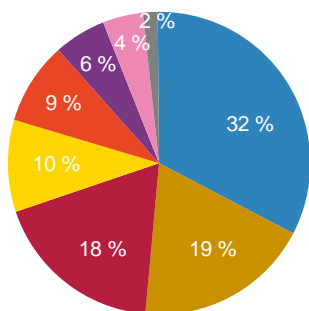
630 000 M³

DE BOIS RÉCOLTÉ

Des productions diversifiées réparties sur le territoire



Part dans le département

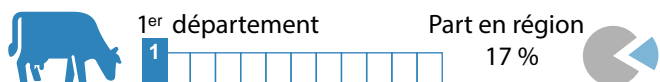


Exploitations spécialisées

- Bovins lait
- Polyculture et polyélevage
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Bovins mixtes
- Bovins viande
- Elevage hors-sol
- Grandes cultures
- Autres

Part et rang des exploitations spécialisées dans la région

Bovins lait



Élevage hors-sol



Bovins viande



Grandes cultures



Ovins



Surface de forêt (en ha)



Caprins



Récolte de bois (en m³)

